



Actions et Succès 2025

2025 fut plus calme et moins médiatique :

- période post-élection,
- changement de gouvernance à la Ville,
- le SOL d'Anton non voté en 2024 et renvoyé pour modifications ...

Les succès de TPMC sont cependant nombreux :

Janvier 2025 :

- Constat par l'Huissier Moré des inondations à Anton
- AG TPMC: 69 membres confirmés

Février 2025 :

- Réponse de TPMC à l'EP du projet Simho (30 appart. Chaussée d'Anton)

Mars 2025 :

- Première invitation de TPMC par la Ville (Le Bourgmestre V.Sampaoli et l'échevin de l'urbanisme B.Costantini)
- Grand nettoyage de printemps Be Wapp (RW) à Anton
- Animation au marché des Halles des Ours



Actions et Succès 2025

Avril 2025 :

- Recensement faune et flore à Anton par le naturaliste François Hella
- **Interpellation de TPMC au Conseil Communal** (nouveau calendrier ? priorité de la Ville ?)

Mai 2025 :

- Exposition cartographique d'Anton à Gembloux
- Randonnée matinale à Anton « L'aube des oiseaux » (Les Sittelles de Namur)

Août 2025 :

- **Audition d'un administrateur de TPMC par le parquet de Namur** (dossier harcèlement - pressions et intimidations déposé par TPMC au cabinet du Ministre Desquesnes à l'encontre de la Ville)
- **Réponse de TPMC à l'EP du projet House Consult** (25+18 apart. Chaussée d'Anton)

Septembre 2025 :

- Visite sur le terrain à Anton d'une vingtaine d'étudiants en architecture paysagiste (Uliège, ULB, HECH)
- **Seconde invitation de TPMC par la Ville** (Le Bourgmestre V.Sampaoli et l'échevin de l'urbanisme B.Costantini)



Actions et Succès 2025

Octobre 2025 :

- La candidature de TPMC à la CCATM est validée par le Conseil Communal (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité)

Novembre 2025 :

- Réponse ferme et argumentée de TPMC à l'EP du Plan Communal de Mobilité (Plan incohérent, orienté et dangereux)
- Rencontre à Anton d'étudiant.es en droit de l'environnement à l'UCL et publication d'une vidéo (dans le cadre d'un travail universitaire).

Décembre 2025 :

- Représentation de TPMC à l'AG de Canopea (présence des Ministres Coppieters, Neven et Dalcq)
- Journée « Illuminons Anton » (et sa marche aux flambeaux)
- Participation au jury final des projets étudiants en architecture paysagiste à Gembloux (Uliège, ULB, HECH)
- Gestion de 778 emails reçus par TPMC en 2025 + Gestion du site et de la page Facebook



Situation de nos combats

Dossier SOL d'Anton (Schéma d'Orientation Local) :

Situation :

- **Non voté en 2024** suite à l'importance de l'EP et renvoyé à l'étude
- **Changement de priorité** : la Ville priorise aujourd'hui le SDC (Ce Schéma de Développement Communal ne devrait pas sortir avant 2027-2028 ...).

Danger !

- **Le SDC** pourrait englober tout ou une partie de la Plaine d'Anton et si le SDC est suffisamment étoffé et précis, il **pourrait se substituer au SOL** d'Anton.
- Dans tous les cas, le SDC doit être terminé pour 2030 (obligation RW) sans quoi la centralité (zone de développement urbain) définie par la RW inclura d'office une partie importante de la Plaine d'Anton.

Positionnement de TPMC :

- **TPMC doit suivre** de près l'évolution du SDC.
- **Réagir et informer** massivement pour que l'opinion des Andennais soit prise en compte.
- Comme en 2024, l'avis de la population pourrait **avoir un impact sur les futurs choix de la Ville** en prévision des élections de 2030 !



Situation de nos combats

Plan Communal de Mobilité (PCM) :

Situation :

- Nous n'avons aucun retour de la réponse négative de TPMC à l'EP.

Danger !

- L'axe de la réponse de TPMC a été de démontrer l'incohérence de ce PCM. **Ce PCM est totalement orienté, exemples :**

Le mot « *bouchons* » et ses synonymes sont totalement absents du PCM.

Extrait de la conclusion du PCM :

“En résumé, les impacts modérés constatés ne sont pas de nature à empêcher la réalisation des projets « Masterplan de Seilles » et « Projet d'Anton »”.

Positionnement de TPMC :

- **TPMC doit suivre de près l'usage qui pourrait en être fait** dans le cadre du SDC (Schéma de Développement Communal).



Situation de nos combats

Conseil d'Etat projet Lixon (48 appartements Chaussée d'Anton) :

Situation :

- Il s'agit d'une demande en annulation du permis d'urbanisme lancée par TPMC.
- L'avis de l'auditeur du Conseil d'Etat reçu le 26 février demande l'annulation.
- Les plaidoiries ont eu lieu le 27 novembre.
- On est en attente du jugement.
- Lixon n'a pas osé commencer les travaux !

Projet Simho (30 appartements Chaussée d'Anton côté Meuse) :

Situation :

- La ville aurait demandé une division du projet en 2 bâtiments et la réduction d'un étage (Information reçue de Monsieur Costantini)

Projet House Consult (25+18 appartements Chaussée d'Anton) :

Situation :

- Le 11 décembre 2025, la Ville nous informe par courrier que House Consult retire sa demande de permis.



Projet du quartier de la gare – Dalle de béton Rue des Roseurs :

Situation :

- **Changement d'affectation en cours.**
- Le Ministre Desquesnes a accepté de convertir cette zone à vocation industrielle et portuaire en zone d'habitat.

Implications pour Anton :

- **Si un besoin immobilier est justifié**, cette zone présente des avantages par rapport à Anton :
 - **Proximité de la gare**
 - **Proche du centre-ville**
 - **Située sur une zone déjà bétonnée**
- Cette urbanisation pourrait prendre **20 ans** et **diminuer la pression sur Anton !**

**Situation
de nos
combats**



Projets 2026

Maintenir l'attention sur Anton :

- Multiplier les activités sur Anton :
 - Nettoyage de printemps (WE du 29 mars)
 - Organiser les « Apéros d'Anton » (ou autre festivité en mai ?)
 - Promenades Nature au printemps, en été ...
 - Planifier la seconde édition de « Illuminons Anton » (Décembre) ?
- Poursuivre et améliorer la communication médiatique (Presse, Facebook, dans les commerces, sur le Marché des Halles des Ours ...)

Approche politique

- Maintenir un contact régulier avec la Ville (Monsieur B. Costantini nous proposera une réunion dans quelques semaines) ...
- Demander un retour sur le Plan Communal de Mobilité (PCM)
- Suivre l'évolution du SDC (Schéma de Développement Communal)
- Participer aux réunions de la CCATM.
- Gagner en crédibilité en augmentant le nombre de membres.
- ...

Projeter Anton dans l'avenir :

- Alimenter une réflexion publique sur l'avenir d'Anton.
- Favoriser les idées ou initiatives nouvelles de projets verts sur Anton



AG du 30 janvier 2026

Volet Avenir :

« Résister ne suffit pas, il faut aussi inventer. »

« S'opposer, c'est dire non ; transformer, c'est proposer. »

« L'engagement n'est pas qu'un cri, c'est un projet. »

« La lutte n'a de sens que si elle ouvre des chemins. »

« Défendre le vivant, c'est imaginer l'avenir. »



Quel avenir pour Anton ?

TPMC désire ouvrir le débat sur l'avenir de la Plaine d'Anton et ainsi alimenter et enrichir la réflexion.

TPMC propose d'accueillir toutes les personnes ou groupements qui souhaiteraient partager un projet d'aménagement intéressant.

Ces projets doivent obligatoirement rester dans le cadre des objectifs de préservation de la Plaine d'Anton et de protection contre l'urbanisation, comme définis dans les statuts de TPMC.

Important :

TPMC n'est nullement engagée dans ces projets qui sont des idées individuelles.



MERCI !